



33074



NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.  
LIMITÉE  
E/CN.14/CAP.5/6  
24 mai 1974  
FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Conférence des planificateurs africains  
Cinquième session  
Addis-Abéba, 19 - 28 juin 1974

LES EQUIPES MULTINATIONALES INTERDISCIPLINAIRES  
DE CONSEILLERS POUR LE DEVELOPPEMENT  
ET L'EXTENSION EVENTUELLE DE LEUR DOMAINE D'ACTIVITE :  
RAPPORT INTERIMAIRE  
(Document établi par le Centre de coopération économique)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction - - - - -	1 - 2	1
Activités des différentes équipes multinationales interdisciplinaires de conseillers pour le développement -	3 - 7	1
Examen général de l'activité des équipes de conseillers pour le développement - - - - -	8 - 11	3
Le rôle éventuel des équipes de conseillers pour le développement en matière de coopération économique - -	12 - 16	4
Application future des ressources des équipes de conseillers pour le développement - - - - -	17 - 20	5
Domaines où des améliorations paraissent possibles et qui se prêtent à une coopération avec les institutions spécialisées - - - - -	21 - 24	6

LES EQUIPES MULTINATIONALES INTERDISCIPLINAIRES DE CONSEILLERS POUR LE DEVELOPPEMENT  
ET L'EXTENSION EVENTUELLE DE LEUR DOMAINE D'ACTIVITE : RAPPORT INTERIMAIRE

Introduction

1. La résolution 2563(XXIV) de l'Assemblée générale sur le rôle des commissions économiques régionales dans le domaine de la planification du développement durant la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, qui fait suite aux recommandations formulées dans la résolution 1552(XLIX) du Conseil économique et social, est à l'origine des équipes multinationales interdisciplinaires de conseillers pour le développement. En application de ces résolutions, le Département des affaires économiques et sociales, agissant avec le concours des commissions économiques régionales pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, a entrepris de mettre ces équipes sur pied.

2. Les objectifs des équipes sont les suivants : a) fournir aux gouvernements intéressés des avis et une assistance sur les questions liées à la formulation, à l'harmonisation et à la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de projets dans le contexte d'un cadre de développement national intégré; b) conseiller et aider les gouvernements dans la formulation, l'harmonisation et la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de projets de coopération multinationale; c) conseiller et aider les gouvernements à déterminer les besoins des pays en matière de coopération technique et de financement extérieur, compte tenu de leur situation, de leurs buts et de leurs ressources en ce qui concerne le développement, ainsi qu'à préparer et à mener des réexamens des programmes de coopération technique; d) assister les gouvernements dans la formation d'experts locaux et la mise en place d'une structure destinée à l'exécution des tâches mentionnées ci-dessus; e) fournir sur demande une assistance aux représentants résidents du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans chaque pays dans les domaines indiqués à l'alinéa c). Il convient de souligner que ces équipes ne sont pas censées remplacer l'assistance technique dont les pays bénéficient, mais la compléter. A cet égard, on estime que la collaboration entre les institutions spécialisées et les équipes revêt une importance primordiale pour le succès de celles-ci.

Activités des différentes équipes multinationales interdisciplinaires de conseillers pour le développement

a) L'équipe de conseillers pour le développement établie à Lusaka

3. L'équipe de conseillers des Nations Unies pour le développement établie à Lusaka, qui dessert 12 pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, commencera de fonctionner dans le courant du premier semestre de 1974. Cette équipe est financée par l'ONU ainsi que par l'Agency for International Development (Etats-Unis d'Amérique) qui s'est engagé à verser 500 000 dollars par an pendant une période de deux ans, qui peut être prolongée. La région confiée à cette équipe étant étendue, on prévoit de créer une deuxième équipe subsidiaire composée d'un nombre restreint d'experts qui, fonctionnant sous la responsabilité générale de l'équipe de Lusaka, desservira le Botswana, le Lesotho et le Souaziland, conformément aux vœux exprimés par le gouvernement de ces pays qui ont manifesté le souhait de continuer à faire route commune.

Le rôle éventuel des équipes de conseillers pour le développement en matière de coopération économique

12. Comme chacune des équipes de conseillers pour le développement devra concentrer son activité sur un groupe de pays, elle acquerra une connaissance approfondie des nécessités liées au développement de ce groupe de pays. Ce qui est encore plus important, c'est qu'en s'intéressant simultanément aux problèmes de développement de ce groupe de pays et de chacun des pays particuliers, les équipes seront aussi multinationales dans leur activité. Ainsi, les équipes se révèlent particulièrement efficaces quand il s'agit de définir les possibilités de coopération économique et d'exécuter des projets multinationaux ayant pour objet de remédier aux difficultés dues à la dimension insuffisante du marché, d'améliorer l'utilisation des moyens disponibles et de permettre aux pays de mettre leurs ressources en commun.

13. Grâce à leur mode de fonctionnement, les équipes de conseillers pour le développement contribueront à faciliter les échanges et la diffusion de renseignements sur les occasions d'investissement que présentent les projets multinationaux et nationaux, afin de réduire au minimum les capacités excédentaires qui, faute de planification coordonnée de la production, sont souvent créées. La sous-utilisation des capacités ne constitue pas seulement un gaspillage, elle réduit le niveau possible de l'emploi tout en augmentant le prix de revient des produits et en abaissant par la même le niveau de vie de la population. Lorsqu'elles analyseront des projets, les équipes s'appliqueront à mettre en évidence les conséquences et les avantages éventuels que le commerce de moyens de production et de produits finals, la formation et la prestation d'autres services peuvent avoir sur le plan multinational. Une assistance de ce genre aura des effets d'autant plus positifs que les pays sont peu nombreux à posséder des rouages permanents pour l'étude des problèmes de coopération multinationale.

14. Les équipes de conseillers pour le développement doivent aussi pouvoir apporter une contribution importante à l'exécution de projets multinationaux dans la région qu'elles desservent. Outre qu'elles donnent aux pays des avis sur la marche à suivre pour mettre à profit des économies d'échelle découlant d'activités et de projets multinationaux, les équipes doivent aussi aider les pays à établir des demandes d'assistance financière et autre pour l'exécution de projets multinationaux et nationaux. Par ailleurs elles encourageront les pays à mettre en commun leurs ressources en vue de réaliser des projets multinationaux et des études d'avant-projet.

15. Le caractère pluridisciplinaire est l'autre trait distinctif des équipes. Les spécialistes des questions de développement se complaisent à souligner qu'il faut envisager dans une perspective pluridisciplinaire les problèmes de développement des pays en voie de développement, et ceci essentiellement pour deux raisons. Tout d'abord, l'interaction entre les variables clés qui sont le plus souvent abordées séparément dans les pays développés, est particulièrement forte dans les pays en voie de développement <sup>1/</sup>. Ainsi faute de contexte historique et sociologique

---

<sup>1/</sup> Voir par exemple, Michael Lipton, "Inter-disciplinary studies in less developed countries", The Journal of Development Studies, Vol. 7, No. 1 octobre 1970.

commun, il n'existe pas de cadre unificateur pour les différentes disciplines et menée sans complémentarité ni la coordination suffisantes l'action en faveur du développement risque d'être vouée à l'échec. En second lieu, les ressources nécessaires pour une approche multidisciplinaire manquent dans la région africaine ou ne sont pas mises en oeuvre systématiquement.

16. Nombreux sont les domaines qu'affectent la pauvreté et le sous-développement qui se manifestent à travers des conséquences combinées et simultanées de la malnutrition, de l'ignorance, de la maladie et du dénuement, les facteurs qui sont à l'origine de ces phénomènes étant étroitement reliés entre eux. Ainsi pour être efficaces, les solutions complémentaires doivent correspondre à l'interdépendance des facteurs qui, en deça et au delà des frontières nationales de chaque pays, en sont la cause. Le caractère pluridisciplinaire des équipes contribuera utilement à stimuler et à favoriser la mise au point et l'application de solutions complémentaires dans chaque secteur. A cet effet on entreprendra des projets et des activités de développement intégré englobant plusieurs disciplines afin de mettre les pays en mesure de retirer tous les avantages possibles de leurs ressources et des ressources qui sont mises à leur disposition par la communauté internationale. Les équipes s'efforceront donc en permanence de faire en sorte que dans toute la mesure du possible aucun projet ne soit isolé et que tous les projets soient reliés, sur le plan théorique et dans l'exécution concrète, aux autres secteurs et réalisés ensemble afin d'éviter tout obstacle inutile, tout gaspillage et toute perte d'efficacité. Les équipes aideront les pays à déterminer les conséquences directes et indirectes de chaque projet mis en chantier.

#### Application future des ressources des équipes de conseillers pour le développement

17. Au cours des trois premières années expérimentales de leur existence, les équipes de conseillers pour le développement ont prouvé qu'elles pouvaient aborder, sans rigidité, des problèmes en évolution. Les projets entrepris par les équipes au cours de cette période étaient souvent axés sur des programmes nationaux, ce qui veut dire que les possibilités multinationales et multidisciplinaires du programme n'ont pas été pleinement utilisées. Dans la mesure où l'on a déterminé les domaines où les équipes peuvent avoir la plus grande efficacité, la prochaine étape du programme consistera essentiellement en l'élaboration d'une stratégie multinationale et interdisciplinaire visant à aider les pays africains à accélérer la lutte contre la misère, l'ignorance et la maladie. Cette opinion a été confirmée en particulier par les recommandations du Comité technique d'experts de la CEA et de la dernière session de la Conférence des planificateurs africains tenue à Addis-Abéba en 1972. Dans chaque région desservie par une équipe de conseillers, un comité du programme élaborera un programme de travail convenable pour l'équipe. Les ressources de l'équipe peuvent être concentrées sur les domaines suivants : amélioration des conditions d'existence des pauvres, transformation rurale et intégration des régions rurales au reste de l'économie, augmentation de la productivité dans l'agriculture, moyen d'assurer aux producteurs une rémunération satisfaisante, technologie rurale, études non scolaires, y compris l'accroissement général des possibilités économiques et les moyens de rendre les indigents mieux à même de tirer parti de ces possibilités.

18. Puisqu'il faut de toute évidence assurer des débouchés économiquement intéressants et stables si l'on veut accroître, d'une manière sensible, la productivité rurale, l'application d'une politique consistant à relier entre eux les différents

types d'activité agricole se solderait par des avantages sur le plan intérieur ainsi qu'à l'échelon de la sous-région, grâce à la coopération de groupes de pays. Sur le plan multinational, les équipes de conseillers pourraient s'intéresser à des projets concernant à la fois la production et les échanges, et étayés par la conclusion de traités de commerce. De même, les équipes pourraient étudier les caractéristiques de la consommation nationale et sous-régionale de denrées alimentaires et de matières premières agricoles, leurs conséquences pour la nutrition et les tendances prévisibles en la matière, en vue de déterminer les possibilités du commerce inter-Etats. Ces études faciliteraient considérablement l'élaboration d'une politique nationale de l'alimentation et de la nutrition ainsi que la conclusion d'accords relatifs à la production et aux échanges.

19. Outre qu'elles aident les pays dans la mise en valeur en commun des ressources en eau (bassins fluviaux, lacs, etc.), les équipes de conseillers peuvent diffuser, à l'intention des pays, des renseignements sur des études relatives aux programmes les plus modernes d'hydraulique rurale. L'emploi des engrais, des produits anti-parasitaires, de l'insémination artificielle et des semences à haut rendement ne cesse de prendre de l'importance en Afrique, bien qu'il ne soit pas encore très répandu. Dans certains pays africains, la traction animale est elle aussi généralement employée, alors qu'elle est complètement inconnue dans d'autres. L'amélioration des techniques utilisées pour faire tirer des charrettes, d'autres voitures et des charrues par des boeufs, des chevaux, des ânes et des chameaux, ou pour faire tourner à ceux-ci des norias (comme cela se fait en Inde, en Egypte et dans les pays du Maghreb) constituerait un complément non négligeable de l'énergie humaine et mettrait un terme à la pratique consistant à employer la femme comme bête de charge. Dans un premier temps, les équipes pourraient faciliter l'échange parmi les pays africains, de renseignements sur les techniques et pratiques de la traction animale et appuyer les activités multinationales dans le domaine de la production de produits chimiques à usage agricole.

20. Par ailleurs, les équipes de conseillers pourraient stimuler les activités multinationales dans les domaines suivants : création d'instituts multinationaux de technologie pour former du personnel qualifié dans différentes disciplines techniques; étude de la possibilité, pour les différents pays, de se spécialiser dans différentes gammes de production industrielle et de créer des industries multinationales composées d'entreprises multinationales indigènes; détermination des améliorations à apporter aux transports et aux télécommunications; encouragement en matière de mise en valeur et d'utilisation des ressources énergétiques, d'une action commune pour mettre à profit les économies d'échelle.

Domaines où des améliorations paraissent possibles et qui se prêtent à une coopération avec les institutions spécialisés

21. En règle générale les différents spécialistes qui s'intéressent à l'agriculture, aux services de vulgarisation, à la santé publique, à la nutrition, à l'enseignement, ainsi qu'aux centres de peuplement, au logement, à la mise en place des moyens de transport et de communication, à l'hygiène du milieu et à la mise en valeur des ressources en eau, travaillent dans un isolement quasiment total. Cette façon de procéder peut être efficace lorsqu'il s'agit uniquement de remanier légèrement les structures existantes, mais non quand il faut créer de toutes pièces

des structures nouvelles et que certaines activités risquent de neutraliser les autres ou d'agir seulement sur des symptômes dont la cause réelle est le degré élevé de complémentarité de ces activités <sup>2/</sup>. Souvent, il peut y avoir antagonisme entre les services ou ressources fournis par un organisme et un autre, ou l'utilité des uns et des autres peut être réduite à zéro par le manque imprévu d'un service ou de ressources complémentaires. De par sa nature, les problèmes de développement exigent une action concertée de l'ensemble des organismes qui s'appliquent à aider les gouvernements africains dans leurs efforts tendant à éliminer la pauvreté et le sous-développement. En particulier, la nécessité de coordonner les activités des institutions spécialisées des Nations Unies n'a jamais été aussi manifeste qu'à présent.

22. Pour faire en sorte que les apports de données d'expérience et les activités entreprises correspondent aux besoins de l'Afrique, on tiendra constamment à l'étude l'efficacité des mécanismes de rétroaction entre le siège de la CEA et les équipes de conseillers pour le développement. A cet égard, les équipes seront aussi encouragées à entretenir des relations étroites de travail avec les groupements intergouvernementaux officiellement constitués ou non ainsi qu'avec l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), pour tirer parti de l'expérience que ces institutions ont acquise en Afrique, faire appel chaque fois que cela est possible au personnel de l'IDEP pour des services de consultants et mobiliser ensemble les communautés universités africaines en vue de résoudre les problèmes liés au développement de l'Afrique.

23. La CEA a entrepris l'étude de certaines améliorations qui pourraient être utilement apportées au programme des équipes de conseillers pour le développement. Au titre de ces améliorations au programme d'assistance des équipes on pourrait établir des projets et des budgets-programmes portant sur une période suffisamment longue pour être efficacement préparés et suffisamment courte pour être fondés uniquement sur les ressources disponibles. Les critères appliqués pour le choix des projets ainsi que les formalités de présentation de projets constituent un autre domaine où certaines améliorations paraissent opportunes si l'on veut définir avec précision des principes directeurs pour la répartition des ressources entre les projets nationaux comportant des éléments multinationaux et les projets essentiellement multinationaux.

24. La préparation, la présentation et la sélection des projets à confier aux équipes constituent un autre domaine important où la coordination et la coopération doivent être possibles. A cet égard, les représentants résidents du Programme des Nations Unies pour le développement, les institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que les donateurs d'aide bilatérale pourraient jouer un rôle important dans la mise au point et la sélection des projets. Cependant, c'est au gouvernement qu'il appartient en dernier ressort de présenter un projet. Dans cet ordre d'idées, la CEA envisage de créer des comités du programme composés comme suit : 1) les représentants des pays desservis par l'équipe de conseillers pour le développement, 2) les représentants résidents du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

---

<sup>2/</sup> Nombreux sont les ouvrages qui préconisent la nécessité de l'intégration en matière de développement rural, mais la plupart ne précisent pas comment la conception intégrée de développement peut être mise en application. Voir par exemple Tekola Dejene and Scott E. Smith, Experiences in Rural Development, A selected, annotated bibliography of planning, implementation and evaluation of rural development in Africa, Overseas Liaison Committee, American Council on Education, OLC Paper, No 1, août 1973.

dans ces pays, 3) les représentants des institutions spécialisées et des autres organes participant au PNUD dont l'activité s'étend à la région considérée, 4) les représentants de la CEA, 5) les représentants du Centre de la planification des projections et des politiques relatives au développement du Siège (New York), et 6) le chef de l'équipe de conseillers pour le développement.

-----